

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU COMITE DU SYNDICAT MIXTE POUR LE
DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE**

Nbre de membres en exercice : 17

Nbre de membres présents : 3

Nbre de suffrages exprimés : 3

Votes : Pour : 3

Contre : 0

Abstention : 0

L'an deux mille dix neuf, le vingt-neuf avril

Les membres du Comité Syndical du SYNDICAT MIXTE POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE, dûment convoqués, à la suite d'une première réunion en date du 17 avril qui n'a pas pu se tenir faute de quorum, se sont réunis sous la présidence de Madame GOT, Présidente en la salle Abbé Breuil de la Direction Régionale des Affaires Culturelles Nouvelle Aquitaine à Bordeaux

Date de convocation : 18 avril 2019

Etaient Présents : Mmes De ROFFIGNAC – GOT – M. CORSAN

Délibération N°2019-02-019: Affectation du résultat 2018 Budget Annexe Gestion de l'Eau

Après avoir examiné le compte administratif, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice ;

Constatant que le compte administratif fait apparaître un excédent de fonctionnement de 29 350,53€

Après discussion et à l'unanimité, le Comité Syndical décide :

Article unique: d'affecter le résultat comme suit :

Résultat de fonctionnement

A Résultat de l'exercice : 29 138,15€

B Résultats antérieurs reportés : 132,38€

C Résultat à affecter = A+B: 29 350,53€

H report en fonctionnement R 002 : 29 350,53€

Pour extrait conforme, comme fait et délibéré à Bordeaux, le 29 avril 2019

La Présidente

Pascale GOT

